

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie
du Développement durable
et de la Mer,
en charge des Technologies vertes
et des Négociations sur le Climat

Ministère de l'Éducation nationale

Paris, le 21 septembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un accord-cadre de coopération entre la Direction générale de l'enseignement scolaire et le Commissariat général au développement durable

Le Directeur général de l'enseignement scolaire, Jean- Michel Blanquer, et la Déléguée interministérielle et commissaire générale au développement durable, Michèle Pappalardo, ont signé aujourd'hui au Lycée des métiers Vauquelin (Paris 13^{ème}) un accord-cadre de coopération pour l'éducation au développement durable.

Le lycée régional des métiers du génie chimique et des procédés industriels Nicolas Vauquelin est un lycée des métiers spécialisé en génie des procédés industriels de transformation de la matière et de l'énergie, qui intègre pleinement les enjeux du développement durable à ses démarches éducatives.

Cet accord-cadre formalise un processus dynamique d'accompagnement de la communauté éducative et de ses partenaires. Il facilite la mise en œuvre des engagements du Grenelle Environnement, repris dans la Stratégie nationale de Développement durable 2010-2013 qui dessine plus globalement les voies vers une économie verte et équitable.

Ainsi les choix stratégiques relatifs à la Société de la connaissance, 2^{ème} défi de la SNDD 2010–2013, mettent en évidence **l'importance de la contribution apportée par tous les systèmes et dispositifs d'éducation et de formation initiale et continue des citoyens**, en cohérence et complémentarité avec les engagements internationaux et européens de la France.

Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale est activement engagé dans une politique de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD), pilotée depuis 2004 par la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Cette éducation transversale s'appuie sur l'intégration des thèmes et des enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement du Primaire, du collège, du lycée général, technologique et professionnel, dans les formations des enseignants et des personnels d'encadrement, dans les démarches globales des écoles et des établissements et la production de ressources pédagogiques adaptées.

Elle s'accompagne de nombreux partenariats nationaux, académiques, territoriaux et locaux au cœur desquels la collaboration renforcée entre la Direction générale de l'enseignement scolaire et le Commissariat général au développement durable permet de faciliter la mise en synergie des ressources, compétences et expertises.

Contacts presse :

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : 01 40 81 18 07
Ministère de l'Éducation nationale: 01 55 55 30 10
